

CIV : des *Alternative Data Center* pour réconcilier numérique et environnement

Depuis 1974, CIV construit et aménage des salles serveurs et Data Center. Dirigée par Sébastien et Jérémy Cousin, fervents défenseurs du numérique, l'entreprise du Nord-Pas-de-Calais plaide pour le bon sens et les économies d'énergie afin de préserver les emplois comme la planète.

CIV cherche à agir contre la pollution numérique. Pourquoi ?

En plus de 40 ans, nous avons produit un territoire flottant constitué de nos déchets plastiques, d'une envergure semblable à celle d'un continent. Or, comme nos aînés l'ont fait avec le plastique, avec le développement exponentiel des technologies du numérique, nous sommes en train de fabriquer une immense pouille numérique, sans réagir.

Un déchet numérique, ça ressemble à quoi ?

Ce n'est pas parce qu'on ne le voit pas qu'il n'existe pas. Imaginez : dix milliards de mails s'échangent chaque heure dans le monde, ce qui représente la consommation de 15 centrales nucléaires. L'envoi d'un mail nécessite 24 watts d'énergie. Pour envoyer tous ses mails, stocker toutes ces données, photos et vidéos, il faut faire tourner en continu des serveurs, voraces en électricité, construire partout des Data Center. Si rien ne change, on risque de produire un continent de Data Center.

La pollution numérique est donc directement liée à la consommation d'énergie ?

Environ 2 à 3% de la consommation énergétique mondiale sert à alimenter les systèmes informatiques. Pour qu'un employé travaille 35 heures, un serveur fonctionne 168 heures par semaine. Pour une entreprise du secteur tertiaire, cela correspond à 50% de la facture d'électricité. C'est loin d'être un détail.

Comment réduire l'impact environnemental du numérique ?

Nos *Alternative Data Center*®, le premier se trouve à Lille, le second à Valenciennes ouvert depuis Janvier 2016, captent l'air froid de l'extérieur pour refroidir naturelle-

ment les machines. Ils sont en outre raccordés à une boucle d'eau chaude. Grâce à ce dispositif, CIV recycle la chaleur créée par son activité pour chauffer gratuitement les bâtiments collectifs situés à proximité. L'objectif : arriver à être neutre pour se servir du numérique intelligemment.

Et dans «économie d'énergie», il y a «économie»...

Oui. En mutualisant les espaces de serveurs, en optimisant nos infrastructures et grâce à la météo fraîche du Nord-Pas-de-Calais, CIV consomme moins. Et quand elle fait face à une augmentation des coûts de l'énergie, notre entreprise investit sur la recherche pour trouver des solutions technologiques. En 6 ans, malgré les hausses des tarifs de l'EDF, nos services n'ont pas augmenté. Dans d'autres Data Center, les clients sont condamnés à payer toujours plus cher.

À cause de la hausse constante des factures d'électricité ?

Et parce que le business model de certains prestataires de service est basé sur la surfacturation du coût de l'énergie. Pourquoi de telles sociétés se soucieraient-elles de l'impact environnemental de leur activité puisque que c'est précisément en faisant consommer beaucoup à leurs clients qu'elles s'enrichissent ? CIV facture à l'usage.

Pourquoi une bonne gestion des systèmes informatiques est aussi synonyme d'emploi ?

En cas de difficultés budgétaires, les entreprises ont tendance à réduire leur masse salariale. Notre approche consiste plutôt à mettre en lumière les postes de gabegie existants pour transformer l'énergie en em-



ADC1
Sainghin-en-Mélantois, métropole Lilloise



ploi. Le piège, c'est que les dépenses d'électricité sont noyées dans les frais généraux et considérées comme des impondérables. C'est faux. Un client tertiaire basé à Paris nous a récemment confié l'hébergement de ses serveurs. Leur facture EDF annuelle : 60 000 euros. « C'est normal, nous sommes 300 employés », pensaient-ils. Celle-ci a été ramenée à 30 000 euros. Sans parler de la réduction de la police d'assurance et des coûts de maintenance du fait de cette externalisation du stockage des données informatiques... Pensons aux générations futures.



**Alternative
Data
Center** by CIV



ADC2 - Anzin, métropole Valenciennoise

CIV France SA
P.A. du Mélantois
Rue des Saules
Sainghin-en-Mélantois
Tél. : +33 3 20 70 39 78
Mail : civ@civ.fr
www.civ.fr